



AVIS IMPORTANT

La Fondation RSTR alloue à l'établissement un budget annuel qui se situe entre 730 000 \$ et 1 000 000 \$.

La Fondation reçoit uniquement les demandes qui ont été priorisées par l'établissement, selon le calendrier ci-dessous. Elle se fait un devoir de répondre à chacune d'entre elles.

Si toutefois vous ne recevez pas de confirmation que votre demande a été accordée ou non à la suite de la date de prise de décisions du conseil d'administration de la Fondation RSTR, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale adjointe aux programmes de santé physique généraux et spécialisés et soutien à l'autonomie des personnes âgées et directrice du programme SAPA du CIUSSS MCQ, qui pourra vous faire un suivi sur l'état de votre dossier.

La Fondation RSTR n'est aucunement responsable de la priorisation des demandes de l'établissement qui lui sont déposées.

DÉPÔT DES DEMANDES

PRINTEMPS	DATES
Dépôt des demandes	3 avril 2020
Analyse des demandes reçues à la Fondation RSTR par le comité exécutif et, s'il y a lieu, recommandations au conseil d'administration.	8 mai 2020
Présentation des demandes recommandées au conseil d'administration. Prise de décisions	11 juin 2020

AUTOMNE	DATES
Dépôt des demandes	2 octobre 2020
Analyse des demandes reçues à la Fondation RSTR par le comité exécutif et, s'il y a lieu, recommandations au conseil d'administration	5 novembre 2020
Présentation des demandes recommandées au conseil d'administration Prise de décisions	3 décembre 2020

HIVER	DATES
Dépôt des demandes	4 décembre 2020
Analyse des demandes reçues à la Fondation RSTR par le comité exécutif et, s'il y a lieu, recommandations au conseil d'administration	14 janvier 2021
Présentation des demandes recommandées au conseil d'administration Prise de décisions	18 février 2021

À la suite des décisions prises par le conseil d'administration de la Fondation RSTR, les instances concernées seront avisées si leur demande a été ou non accordée au cours des semaines suivantes.